



FICHE TECHNIQUE

COMPOSOL TAMISÉ BURY (0,35-0,35-0,1)

TYPE B (certifié BNQ)



N° DE PRODUIT : BUR217002, BUR217012

UTILISATION :

- Enrichir tout type de sol
- Améliorer la structure d'un sol sableux, loameux ou argileux
- Peut être utilisé pour le terreautage de surface engazonnée (tamisé ½)

AVANTAGES :

- Disponible tamisé ½ ou 1 pouce
- Apport de matière organique
- Augmente la rétention en eau du sol
- Apport de nutriments essentiels aux plantes et micro-organismes du sol
- Économique



COMPOSITION :

Compost (matières ligneuses, biosolides municipaux, boues agroalimentaires, boues industrielles), tourbe

Analyse minimale garantie (base humide) :

- Azote total (N)	0,35%
0,30% d'azote insoluble dans l'eau	
- Acide phosphorique assimilable (P ₂ O ₅).....	0,35%
0,50% d'acide phosphorique total	
- Potasse soluble (K ₂ O).....	0,1%
- Matière organique.....	15%
- Humidité maximale.....	65%

Autres caractéristiques physico-chimiques :

- pH.....	6,5 – 8,0
- Rapport C/N.....	15 - 25

Mode d'emploi :

Fertilisation vivaces, arbres et arbustes :

Au printemps, épandre 1 cm (3/8 po) de composol sur le sol et incorporer sur une profondeur de 15 cm (6 po) si possible. Répéter tous les 2 ans

Plantation annuelles, vivaces, arbres et arbustes :

Lors de la plantation, mélanger 1 partie de composol à 4 parties de terre

Implantation pelouse :

Avant l'implantation d'une nouvelle pelouse, épandre 2,5 cm (1 po) de composol sur le sol et incorporer sur une profondeur de 15cm (6 po)

Terreautage pelouse :

Épandre 5 mm de compost végétal sur la pelouse établie. 1 m³ de compost couvre 200 m²

Usage agricole :

Épandre sur le sol à une dose maximale de 39 tonnes/ha par année

AVIS – LE TAUX D'APPLICATION DOIT ÊTRE CONFORME AUX RÈGLEMENTS PROVINCIAUX OU TERRITORIAUX POUR L'APPLICATION D'ÉLÉMENTS FERTILISANTS OU D'ÉLÉMENTS TRACES SUR LES SOLS AINSI QU'À LA LOI SUR LES ENGRAIS ET AU RÈGLEMENT SUR LES ENGRAIS.

Produit livré en VRAC: Le poids estimé du produit apparaît sur le billet de pesée remis par le transporteur au moment de la livraison du produit.

29-01-2019